



Communiqué de presse :

le 15/01/09

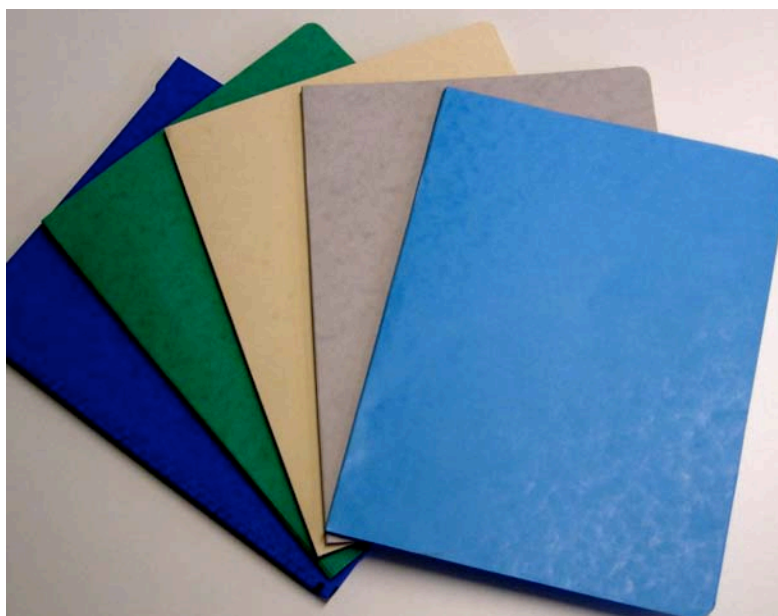
Engagé dans une démarche de développement durable, OMCS propose aujourd'hui aux professionnels des dossiers de classement en papier certifié PEFC.

Le norme PEFC garantit le respect de critères et de principes de gestion durable des forêts : maintien des capacités de production biologique, respect de la biodiversité, protection des sols et des eaux, maintien d'un bon état sanitaire de production de bois...

Le papier PEFC est donc issu d'une filière qui, de l'amont à l'aval, s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Cette gamme **représente une nouveauté** sur le marché du classement et de l'archivage. Sous l'insigne vert, elle permet de faire un pas supplémentaire dans l'optimisation et la gestion économe et intelligente de l'espace et du temps de travail.

Intégrer des solutions OMCS plus écologiques, c'est participer à une consommation citoyenne et faire un geste de plus pour l'environnement.



OMCS 162 route de Villemontais - 42300 VILLEREST
Tél. : 04 77 70 52 00 - Fax. : 04 77 70 12 62
Contact attachée de presse : Mélanie Verdelle

www.omcs.fr

OMCS,
le classement
pour
l'environnement

